

Compte rendu de séance

Séance du 9 Février 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	11

Date de la convocation
01/02/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Publication du :13/02/2018

L'an 2018, le 9 Février à 20:30, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur LERAY Yves, (Maire).

Présents : M. LERAY Yves, Maire, M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BELLIER Dany, M. BUSNEL Rémy, Mme DESEVEDAVY Marie-Hélène, M. JAMET Jean-Yves, M. MACÉ Marcel, M. PELÉ Rémy, M. ROUAULT Renan

Excusés : M. BERRUYER Cyrille, Mme ROCHELLE Christelle
Absent(s) : Mme BEZIER Sylvie, Mme LEGRAND Sandrine

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEIGNAN Laëtitia

Objet(s) des délibérations

2018 -006 - Achat talkie-walkie pour l'école :
2018 -007 - Installation classée " Gaec des domaines " :
2018 -008 - Rue des carrières : Etude géotechnique :
2018 -009 - DPU : Droit de préemption urbain

2018 -006 - Achat talkie-walkie pour l'école :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le directeur de l'école lui a fait part de la réglementation VIGIPIRATE pour l'école et qu'il serait indispensable de pouvoir communiquer d'une salle de classe à l'autre par des talkie-walkie.

Après analyse des différents devis reçus, le conseil municipal décide d'acheter près de l'entreprise ROUAULT, un pack de 6 talkie-walkie : TLKR T60 Motorola, pour un montant de 145€HT

2018 -007 - Installation classée " Gaec des domaines " :

Une consultation du public d'une durée de 4 semaines du 22 janvier 2018 au 19 février 2018 inclus, porte sur la demande présentée par le GAEC DES DOMAINES en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à la restructuration de l'élevage laitier implanté au « Breil Samain » et la mise à jour du plan d'épandage.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

2018 -008 - Rue des carrières : Etude géotechnique :

Monsieur le Maire signale qu'il a reçu deux devis pour l'étude géotechnique avant travaux sur les réseaux pour la rue des carrières.

Ces deux devis ont été analysés par le cabinet EDM INFRA, maitre d'œuvre et sont tous les deux conformes aux prestations demandées.

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir le moins disant à savoir, la proposition de, FONDOUEST de St Grégoire, pour un montant de 2030€HT.

2018 -009 - DPU : Droit de préemption urbain

La commune de ST REMY DU PLAIN étant dotée d'une carte communale, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un droit de préemption urbain peut être institué sur la commune de ST REMY DU PLAIN, si un projet est défini.

Après délibération, le conseil municipal demande à Couesnon Marches de Bretagne d'instituer un droit de préemption urbain sur les parcelles suivantes :

Section AB :

- Numéros : 23,24, 25 et 137 : pour une restructuration des bâtiments scolaires et de la cantine municipale avec installation d'une chaufferie commune et d'un parking.
- Numéros : 2 (en partie), 3 et 4 : création d'un lotissement communal.

Questions diverses :

Terrain de foot :

Les terrains des sports de Bazouges et Marcillé sont souvent inutilisables vu les conditions météorologiques. L'association " FC MBRN" demande au conseil de réfléchir sur la mise en place de buts rabattables sur le terrain de ST REMY, car le terrain est équipé de buts de foot à 7. Après délibération, le conseil municipal est assez réservé du fait que le terrain sera alors surutilisé et ne pourra plus supporter l'activité foot des jeunes et des féminines.

Voirie : Charte et coût pour 2018 :

Monsieur le maire présente au conseil municipal la charte de la voirie mise en place sur le territoire de Couesnon marches de Bretagne, ainsi que le financement de ce service.

Cimetière : procédure de reprise des tombes abandonnées

La commission cimetière va se réunir prochainement pour reprendre la procédure démarrée en 2013. Mrs PRIOUL Dominique, JAMET Jean-Yves et VALLERIE Marcel sont nommés membres de cette commission.

Arrachage des marronniers cour de l'école maternelle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux marronniers devaient être conservés dans la cour de la maternelle suite à la construction de la salle des marronniers. Ils s'avèrent que ceux qui ont été abattus sont creux et auraient pu être dangereux. Après réflexion, le conseil municipal décide d'abattre également les deux marronniers qui devaient être conservés.

Jeu de cour

La structure du jeu de cour doit être réparée : la glissière et une face escalade. Le remplacement de ces deux pièces par des pièces neuves est d'un montant de 2028.84€HT. Voir le prix d'une structure neuve et la possibilité de réparer cette structure à moindre coût et prendre une décision à la prochaine réunion de conseil.

Décorations de Noël

Voir pour une location de motif pour la placette de la mairie.

GEMAPI

Mr le Maire signale un appel de Mr Henri RAULT, responsable de Couesnon Marches de Bretagne pour la commission GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Il souhaite un représentant de ST REMY. Mr RAPINEL va contacter Mr RAULT pour de plus amples renseignements.

Grillage terrain de foot

Afin d'éviter que le ballon aille constamment chez Mr et Mme DESEVEDAVY, rue des carrières, lorsque des adolescents jouent au foot, le conseil municipal décide d'enlever le but côté rue. Se renseigner sur le prix d'un terrain multisport et voir pour un devis afin de rehausser les poteaux et filet.

Séance levée à: 22:30

*En mairie, le 14/02/2018
Le Maire
Yves LERAY*